ÉDITION 2023

LE JOURNAL MUNICIPAL DE

Cherrueix

VIE MUNICIPALE
VIE COMMUNALE
ANIMATIONS MUNICIPALES
TRAVAUX-URBANISME
VIE ASSOCIATIVE
VIE INTER- COMMUNALE
INFORMATIONS PRATIQUES

ÉQUIPEMENT

INAUGURATION DE LA NOUVELLE GARDERIE

P. 09

ÉDITO

Cherrulaises, Cherrulais,

2023 est une année de transition vers le retour à la normale. Après des années de crises, les effets commencent à s'estomper car nous avons su faire front, nous avons su nous ré-organiser et imaginer l'avenir en consommant moins d'énergie, moins d'eau, moins de foncier pour construire.

Si la vie de tous les jours reste difficile avec le coût de l'énergie et de l'alimentation, le conseil municipal a décidé de prendre sa part en n'augmentant pas les taxes locales pour la 4e année consécutive.

Cherrueix restant attractive avec 15 permis de construire délivrés en 2021 et en 2022, le conseil a pris l'initiative de réviser le Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin d'assurer un développement harmonieux de la commune. Des informations concernant l'avancement de la procédure sont exposées en mairie.

Si 2022 a vu la fin des travaux de la garderie municipale, nous espérons lancer les travaux dans la rue Théophile Blin d'ici la fin de l'année 2023. Car si la rénovation et la mise en place de contrats de maintenance pour garder en état les 12 bâtiments communaux a été une priorité ces dernières années, nous continuerons de développer les services qui y sont proposés et surtout accélérer la rénovation de la voirie communale.

> « IL FAUT DONC QUE NOUS TOUS APPRENIONS À VIVRE ENSEMBLE ET À PARTAGER LES DIFFÉRENTS USAGES DE LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL »

Début 2023, le recensement de la population confirme le maintien d'un nombre de résidents à l'année stable de 1071 habitants. Cette stabilité cache une forte dynamique d'arrivées de nouveaux cherrulais mais aussi de résidences secondaires et meublés de tourisme. Il faut donc que nous tous apprenions à vivre ensemble et à partager les différents usages de la baie du Mont Saint-Michel, ce site extraordinaire, seul inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en Bretagne. Ce brassage de population sera encore l'occasion en 2023 de s'ouvrir aux autres dans les associations et lors des fêtes communales au programme de cette année en fin de journal.

Début 2023 a aussi été l'occasion lors de la cérémonie des vœux de remercier officiellement Jean-Luc Bourgeaux, notre député, pour ses 31 années de conseiller municipal dont 20 années comme Maire de Cherrueix. Il a été, à ma demande, distingué « maire honoraire » par le préfet d'Ille-et-Vilaine. Il a été accompagné en grande partie dans cette fonction par Marie-Madeleine Wysocki qui nous a quitté le 26 septembre 2022 et à qui je rends hommage dans ces pages.

Un grand merci à eux, à vous tous, bonne lecture et très bel été !

Le Maire, Jean-Michel Taillebois

SOMMAIRE

VVIE MUNICIPALE

06>07 VIE COMMUNALE

08 ANIMATIONS MUNICIPALES

09>12 TRAVAUX URBANISME

13 VIE ASSOCIATIVE

14 VIE INTER-COMMUNALE

15 INFORMATIONS PRATIQUES

INFOS

Mairie-de-Cherrueix

intramuros.org/cherrueix

LE JOURNAL MUNICIPAL DE CHERRUEIX

Mairie - 1, rue Théophile Blin 35120 Cherrueix. - Tél. 02 99 48 95 79 - mairie.cherrueix@wanadoo.fr

Dépôt légal Juillet 2023 – Responsable de publication : J M Taillebois – Crédit Photos : JM Taillebois, E Martinez, Céline Gest et Jean-Marc Quéru – Édition-impression : enel-rehel.com

MIXTE Papier FSC® C174460

HOMMAGE

MARIE-MADELEINE WYSOCKI NOUS A QUITTÉS FIN SEPTEMBRE 2022.

Marie-Madeleine WYSOCKI était devenue conseillère municipale en 2004, puis adjointe en 2008 avec Jean-Luc Bourgeaux. **Elle aimait s'occuper des gens** que cela soit les jeunes à l'école, la garderie, la cantine ou nos aînés au sein du Centre Communal d'Action Sociale. C'était quelqu'un de joyeux sur qui on pouvait compter. C'était aussi une personne cultivée. Elle a œuvré en faveur des artistes avec les « Talents cherrulais », participé aux échanges avec la Pologne et développé la bibliothèque.

Marie-Madeleine a aussi été une conseillère communautaire **respectée et écoutée au sein de nombreuses commissions**. Elle a été ma 1re adjointe pendant 2 ans et m'a conseillé avec intégrité et générosité.

Je me souviendrai toujours de nos échanges pour la rédaction du bulletin municipal. Elle me proposait souvent une autre tournure de phrase en finissant par « *mais tu fais comme tu veux* ».

Marie-Madeleine WYSOCKI était une femme forte, de conviction. Elle manque à Cherrueix

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Jacqueline Brault a pris sa retraite après 20 ans au sein de l'équipe municipale. Elle est remplacée par **Elina Busson** qui a en charge l'entretien des surfaces des bâtiments communaux. Fin 2022, Gwenaël Foligné et William Gaultier ont suivi une formation à la conduite en sécurité des nacelles. Ils ont ainsi pu **élaguer les arbres du bourg en toute sécurité**. L'équipe technique a aussi accueilli plusieurs fois un stagiaire de Cherrueix, Mickaël Sevestre.

FOCUS SUR

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur **Frédéric LE GRAND**, suivant immédiat sur la liste dont faisait partie Madame WYSOCKI lors des dernières élections municipales, **est installé en qualité de conseiller municipal**.

Le nombre d'adjoints est réduit à trois dans l'ordre suivant :
- → **Robert CARRÉ** est adjoint aux travaux et à l'urbanisme, responsable du patrimoine.
- → **Audrey BEREST** est adjointe aux affaires scolaires, péri et extra-scolaires, responsable des jeunes.
- → **Jean-Claude JOSSE** est adjoint en charge du littoral, du cimetière, des animations et des associations.

Le nombre de conseillers délégués est maintenu à trois comme suit :

- → **Xavier DELAUNAY** est délégué aux travaux de voirie, aux ponts et à la gestion de l'eau.
- → **Céline GEST** est déléguée aux commerces et aux marchés.
- → **Thyphaine CHAUVIERE** est déléguée à la communication.

BUDGET

LE RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE 2022 A ÉTÉ DE

190 029 € TTC

ET SERA CONSACRÉ À L'INVESTISSEMENT EN 2023

LES DÉPENSES DE **FONCTIONNEMENT** EN 2022 ONT ÉTÉ DE

750 223 € TTC

ET SONT ESTIMÉES POUR 2023 NOTAMMENT À :

72 000 €
POUR L'ÉNERGIE
+27 % D'AUGMENTATION PAR RAPPORT À 2022

8 000 €
POUR UN NOUVEAU CONTRAT DE MAINTENANCE DES RÉSEAUX D'EAU PLUVIALE

20 000 €
D'ALIMENTATION POUR LA CANTINE
+15 % D'AUGMENTATION PAR RAPPORT À 2022

LES DÉPENSES **D'INVESTISSEMENT** EN 2022 ONT ÉTÉ DE

597 981 € TTC

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PRÉVU POUR 2023 EST DE **584 685 €** TTC DONT

88 500 €
POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

225 000 €
POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU DÉBUT DE LA RUE THÉOPHILE BLIN

DÉLIBÉRATIONS

2022

29 NOVEMBRE

TARIFS 2023 : CANTINE ET GARDERIE

- Après étude des prix et services de cantine des communes voisines de même type et considérant l'augmentation des prix de l'énergie et des aliments de bases (bios et locaux le plus possible), **le coût d'un repas facturé aux familles est fixé à 3 € à compter de 2023**. Pour information, le prix de revient d'un repas préparé sur place par une cuisinière a été de 11,86 € en 2022.
- Afin d'être au plus près des besoins et usages des parents d'élèves, **le coût de la demi-heure de garderie est fixé à 0,50 €** à compter de 2023. Pour rappel, la garderie est ouverte de 7h à 19h.

2023

24 JANVIER

EXTRAITS DU RÈGLEMENT DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DÉLÉGUÉ À VÉOLIA

- « Seules les eaux usées domestiques ou assimilables provenant des cuisines, buanderies, lavabos, salle de bains, toilettes et installations similaires peuvent être rejetées dans les réseaux d'assainissement. »
- « Pour le contrôle et l'entretien du dispositif d'évacuation, un ouvrage dit regard de branchement est obligatoire à proximité de la limite entre le domaine public et la propriété privée. »
- « Vous vous engagez à équiper de siphons tous les dispositifs d'évacuation (toilettes, cuisine, salle de bain, etc)… à installer les dispositifs particuliers de pré-traitement (déshuileur, bac de dégraissage) ».

RENOUVELLEMENT DE LA DÉROGATION AUX HORAIRES SCOLAIRES

Le conseil municipal a suivi le conseil d'école et demandé la reconduction des horaires dérogatoires actuels, à savoir **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30**. Cette demande a été acceptée pour une durée de 3 ans par l'académie de Rennes le 13 mars 2023.

28 FÉVRIER

ASSOCIATION

Le taux de base des subventions aux associations **a été augmenté de 20 % et passe de 125 € à 150 €.**

FOCUS SUR

28 MARS

TAXES DIRECTES LOCALES GELÉES DEPUIS 4 ANS

Les taux des taxes locales n'ont pas augmenté en 2020, 2021 et 2022. Compte-tenu du contexte de l'inflation et de l'augmentation par l'État des bases de 7 %, le conseil a décidé de maintenir aussi ces taux pour 2023 ainsi qu'il suit :

33.78 %	TAXE FONCIÈRE PROPRIÉTÉS BÂTIES
45.27 %	TAXE FONCIÈRE PROPRIÉTÉS NON BÂTIES
12.38 %	TAXE D'HABITATION

PERMANENCE SOCIALE

Face à vos questions sur vos droits, sur l'éducation ou à vos difficultés de logement ou de finances, Madame AUZENET, Assistante de service social se tiendra à votre disposition à la mairie de Cherrueix, 1 lundi matin par mois (9h à 12h30) uniquement sur rendez-vous.

+D'INFOS

02 90 02 76 50
cdas-baie@ille-et-vilaine.fr

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale « Lire en Baie » est gérée par des bénévoles. Elle est désormais ouverte les mercredis matins, soit : lundi 16h/18h, mercredi 15h/17h, mercredi et samedi 10h/11h30. Les horaires seront différents du 10 juillet au 1er septembre, soit : lundi 16h/18h, Jeudi 16h/18h, samedi 10h/11h30.
Il y a beaucoup de nouveautés en 2023 (romans adultes, large vision, pour enfants, tdys et BD).

La bibliothèque recherche des bénévoles, 1 heure par mois, 1 heure par semaine ou plus. Chaque bénévole s'engage pour les horaires qu'il souhaite et sur ce qui lui plaît : permanences, couverture des livres, réorganisation des présentoirs, choix d'achat de livres, réception des écoles. Possibilité aussi de participer à des animations, à l'organisation d'expositions, au Festival du film documentaire…

→ **Les contacter au 06 09 68 65 17 ou 02 99 80 86 34.**

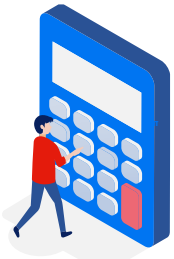

RECENSEMENT 2023

L'état de la population cherrulaise a été mis à jour en début d'année par 3 agents recenseurs recrutés par la mairie : Catherine BUSSON, Elina BUSSON et Sylvie GRALL. Merci à elles et à Fabienne BARRY pour l'encadrement.

→ **Le nombre d'habitants recensés est de 1071** et stable par rapport aux 1089 personnes recensées en 2020.

→ **Le nombre de résidences secondaires de 339** est encore en progression et représente 38,6 % des habitations à Cherrueix.

CHIENS

Tout propriétaire détenteur d'un chien **a l'obligation de le tenir en laisse et de ramasser les déjections faites dans les espaces publics suivant l'arrêté municipal du 6 mai 2022**. Des distributeurs de sacs ont été posés aux entrées principales de la grève.

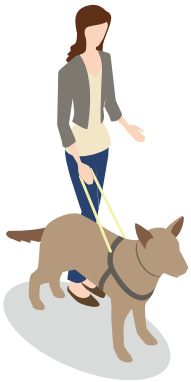

BASSIN NATATION MOBILE

Un bassin mobile a été implanté en 2022 sur la plage, près de la cale du Char à voile, dans le cadre du dispositif « Aisance aquatique – bassin mobile » afin d'apprendre à nager aux plus jeunes. **Merci au Noroit-Club, à l'inspection académique, et à la ligue de Bretagne de natation.**

L'ÉCOLE DES MOULINS

- Dans le cadre de l'éducation à l'environnement, plusieurs actions et projets ont été menés. Tous les élèves ont participé à « la marche verte académique ». Ils se sont rendus sur la grève où **ils ont collecté 80 kg de déchets**. En partenariat avec l'association Des Idées Plein La Terre, les enfants du CP au CM2 ont participé à l'atelier de valorisation du papier par la fabrication de cartes à germer. Parallèlement, une collecte de journaux est en place sur l'école, journaux destinés à être transformés en isolant pour le bâtiment (partenariat ADAPEI et Entreprise Cellaouate).
- L'école a participé **au trophée de l'écolier cycliste** initié par la Communauté de communes avec un taux record de participation de 45,11 % en 2023.
- Les élèves de cycle 3 ont renouvelé **le projet « Bouge »** qui s'est clôturé par une rencontre sportive inter-écoles au Stade Rennais, promoteur de cette action. Le projet Explo'Santé a également été suivi au cycle 3, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer, l'objectif étant de réduire les inégalités des enfants face à la santé physique et psychique.

COMMERCES

Les changements chez les commerçants de Cherrueix continuent en 2023.

- **Bruno Leprizé** a repris le restaurant de la place de l'église, la « Brasserie Les Ribines ».
- Christine Marcadet a ouvert son salon de thé « **la Théière** » à La Larronnière.
- L'« **Abri des grèves** » fait peau neuve avec une nouvelle ouverture sur la mer, un nouveau concept de crêperie/salon de thé, et un nouveau nom « Ker Nouna ».
- Le **garage Bourgain** a été repris par Jean-Luc Guesnon.
- **Richard Blin** a ouvert un garage pour Camping-car sur la D797 aux Beaux-bois.
- Pas de changements chez les **commerçants ambulants** présents à l'année : Billig Truck (jeudis), le Chalutier Jema (vendredis) et Al Buon Gusto (samedis).

FOCUS SUR

MEUBLÉS DE TOURISME

Malgré les maisons en construction et à venir, **la demande de logements sur Cherrueix reste forte et en dessous de l'offre disponible**.

Il convient donc de réguler les locations de courte durée afin de maintenir un nombre de résidents à l'année suffisant et nécessaire pour le maintien des services et commerces.

Tous les propriétaires de meublés de tourisme sont donc invités à venir les déclarer en mairie. Un courrier a été envoyé en ce sens à tous les propriétaires de résidences secondaires. Dans le cas d'un hébergement attenant à une résidence principale, s'il est totalement indépendant et à l'usage exclusif du locataire, l'hébergement est considéré comme résidence secondaire et doit être déclaré. C'est une obligation sous peine d'une amende de 450 € (Art. R.324-1-2 CT).

ANIMATIONS MUNICIPALES

1 **Fête de la mer et des littoraux** organisée par la municipalité, les associations et les métiers de la mer.

2 **Inauguration du Concours photo** « hors les murs » sur le thème de l'insolite dans la baie.

3 **Les marchés d'été fêtent leurs 10 ans en 2023** tous les jeudis d'été sur le principe : « Je fais, donc je vends » avec des producteurs et créateurs dont l'association « des doigts de fée » et animé ici en 2022 par la Compagnie « Grimpe à l'échelle ».

4 **Concert du duo Classique** « Ad Amorem » dans l'église.

5 **Forum des associations :** à la découverte des activités proposées par le club bonne entente, l'association des pêcheurs à pied, le club de gym ou le Noroît Club.

6 **Repas des aînés :** l'occasion de fêter Anne-Marie Pincé (101 ans) et Bernard Maheu (90 ans).

7 **Commémorations les 11 novembre 2022 et 8 mai 2023** avec l'association des Anciens combattants et des Citoyens de la paix.

1

CONCOURS D'ÉPLUCHAGE DE CREVETTES

NOUVEL AÉROGLISSEUR ZÉPHIR DES POMPIERS

2

3

4

5

6

7

INAUGURATIONS DE LA GARDERIE ET DES PARKINGS

23 SEPTEMBRE 2022

En présence du sous-préfet, du député, des représentants du conseil départemental, du Syndicat d'énergie, des entreprises, des conseillers et employés municipaux, des enseignantes et des enfants avec leurs familles.

→ **GARDERIE MUNICIPALE :** il s'agissait de réhabiliter le préau de l'école en garderie et de transformer l'ancienne garderie en salle de motricité.
Le coût de 147 517 € HT a reçu des subventions de 48 653 € du Département et de 46 850 € de l'État. Pour rappel, la garderie est ouverte de 7h à 19h.

→ **PARKINGS MULTI-SITES** (espace de la Grève, rue Saint-Pierre, Clos du Bourg et avenue du Château) : l'objectif était d'optimiser l'offre de parkings dans le bourg et de sécuriser le passage des piétons et des véhicules.
L'opération de 143 842 € HT a reçu des subventions de 57 054 € de l'État, 39 040 € et 10 760 € du Département. Le coût de l'éclairage public de 28 769 € HT a lui reçu une subvention de 14 312 € du Syndicat d'énergie.

UNE PORTE AUTOMATIQUE À LA MAISON MÉDICALE

Une porte automatique a été mise en place à l'Espace Santé à l'été 2022 afin de faciliter l'accès aux soins des personnes à mobilité réduite.

TRAVAUX VOIRIE

- **La priorité a été modifiée en 2022 au croisement de la ruelle des aires et de la rue du Han** pour pallier le manque de visibilité et assurer le passage des convois conchylicoles depuis la RD797 vers la cale du Lac. Les deux nouveaux panneaux « stop » sur la rue du Han permettent aussi de réduire la vitesse sur cet axe.
- **Des caniveaux et réseaux d'eau pluviale** ont été réalisés rue du Han pour un montant de 11 476 € HT.

- En 2022, **l'entretien de la voirie** a été réalisé par la société Colas avec l'application de 13 tonnes de point à temps automatique pour un montant de 10 530 € HT. En 2023, c'est la SA EVEN qui réalisera cette opération pour un montant de 10 595 € HT.

- **Deux tronçons de chaussée** entre la Bassière et le Bois Robin, et de la Gautrais à la RD85, ont été refait à neuf en enrobé pour les montants respectifs de 29 180 € HT et 20 165 € HT par l'entreprise COLAS.

TRAVAUX CIMETIÈRE

Le pilier gauche du portail du cimetière a été re-maçonné par l'entreprise Guillaume pour un montant de 2 090 € HT. Le déplacement du calvaire du cimetière est envisagé, un peu plus au sud, au niveau du premier carré. Cette implantation permettra un meilleur accès aux concessions pour les entreprises de pompes funèbres. Le déplacement est pris en charge par les pompes funèbres de la Baie. Un arrêté a été pris pour interdire le parking du cimetière la nuit et le réserver le jour aux usagers du cimetière et du covoiturage. Des panneaux ont été posés en conséquence.

- La mairie a fait l'acquisition du logiciel « Gescime » pour la gestion des concessions du cimetière. Il permettra la consultation à distance. Il sera bientôt possible d'acquérir des concessions de cave-urnes de 1 m².

PONTS

Le pont de La Blanchardière menaçant de s'effondrer a été refait à neuf avec l'aide des Digues et Marais, la commune ayant à sa charge le busage et l'enrobé. Le pont du lieu-dit « Les murailles » est lui aussi en danger. Nous souhaitons le rénover si possible pour sa valeur patrimoniale en pierre et son implantation le long du circuit à vélo des pêcheurs. Un diagnostic est commandé à la société Apave pour 1 890 € HT pour savoir si le pont est rénovable en l'état.

MOBILIERS EXTÉRIEURS

- L'abribus de la ruelle des Carrées a été déplacé sur la rue du Han au plus près du passage du car (1).
- Le parking de délestage de la rue Théophile Blin a été sécurisé par la pose de lisses en bois en périphérie (2).
- Le rack à vélo a été déplacé en face de la boulangerie (3).
- Un abri-vélo a été aménagé dans l'école des moulins (4).
- Les bancs du bourg et de la digue sont en cours de rénovation.
- Le Baromètre cherrulais sur la digue de la cale du bourg nous donne la météo avec humour ! (5)
- La vierge Notre-Dame-de-la-garde va être repeinte dans ses couleurs d'origine.

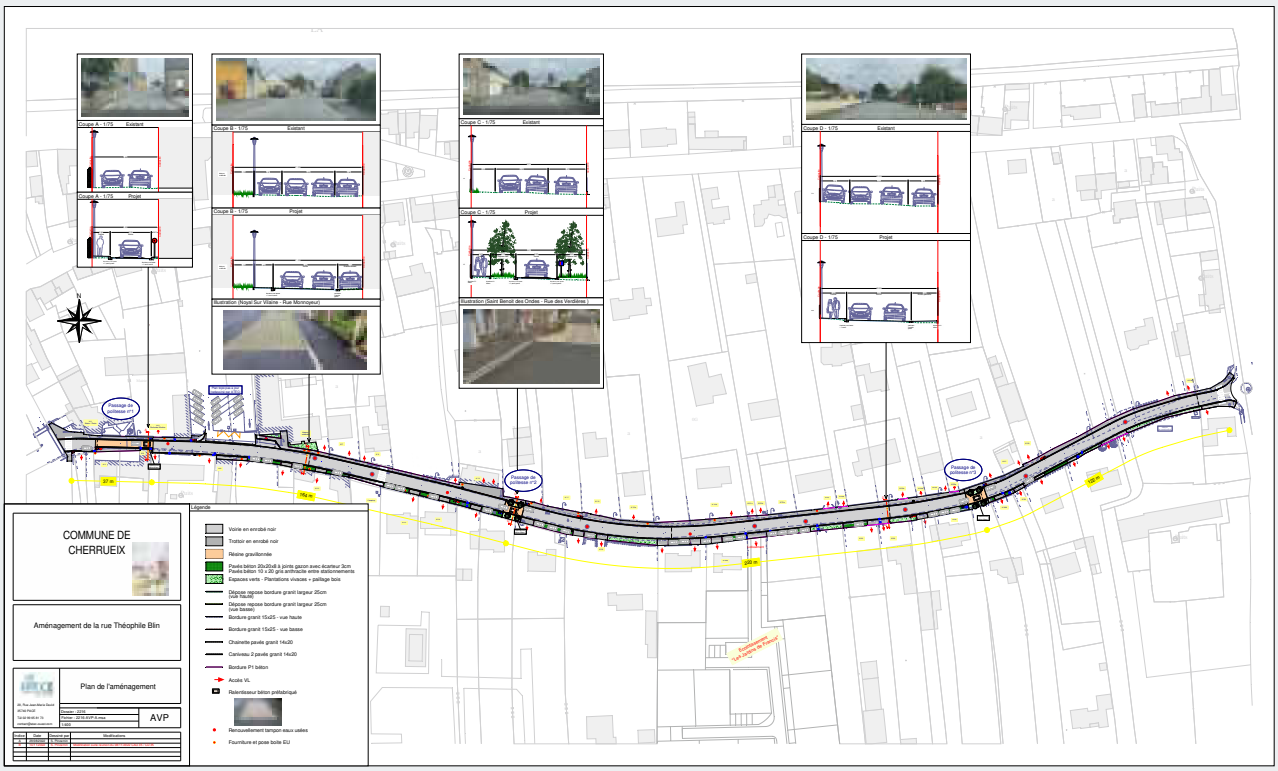

FOCUS SUR

TRAVAUX EN PROJET : RÉFECTION DE LA RUE THÉOPHILE BLIN

Après l'enfouissement des réseaux et un éclairage public neuf, la mairie va réaménager la rue Théophile Blin. La construction de nombreuses maisons individuelles dans cette rue depuis 2 ans a retardé le début des travaux.

Une réunion avec les riverains et des permanences en mairie ont eu lieu fin 2022 afin de valider les usages et le cahier des charges. En 2023, le géomètre et le notaire sont à l'œuvre, la consultation des entreprises est à venir. Les travaux commenceront fin 2023 ou début 2024 en 2 phases : d'abord le secteur Ouest (du n°2 au n°16) puis le secteur Est. Ceci afin d'optimiser les subventions et de provisionner le budget nécessaire à cette opération sur 2 exercices comptables.

En effet, le détail estimatif établi par le cabinet ATEC OUEST **s'élève à 363 868,25 € HT** pour les prix généraux, auxquels s'ajoutent 14 760 € pour la pose de boîtes de branchement des eaux usées. Ces travaux sont éligibles à une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux et au titre de la répartition des amendes de police.

CARREFOUR AUMÔNE

Le carrefour de l'Aumône a aussi été réaménagé par le département pour plus de visibilité et de sécurité.

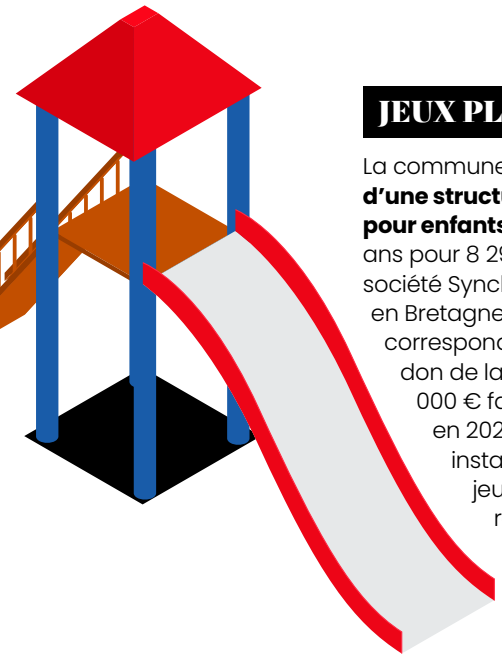

JEUX PLAGE

La commune a fait l'achat **d'une structure multifonctions pour enfants** de 2 à 12 ans pour 8 297 € HT de la société Synchronicity basée en Bretagne, achat qui correspond au souhait et au don de la fête de l'ail de 8 000 € fait à la commune en 2022. Elle va être installée sur l'espace de jeux de la grève en remplacement de deux structures vieillissantes.

TRAVAUX À LA LAGUNE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

L'enrochement de la digue sud du premier bassin de la lagune a été refait à neuf en octobre 2022 par l'entreprise Jan mandatée par l'entreprise Véolia dans le cadre de sa délégation de service public.

DESCENTE DE LA VOIE VERTE AUX MOULINS

Le département a enfin eu le feu vert de l'Architecte des Bâtiment de France pour aménager une descente douce en terre de la route des moulins vers le bas de digue de la voie verte.

FOCUS SUR

URBANISME : LE PLU, OÙ EN EST-ON ?

LA PHASE DIAGNOSTIC

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune de Cherrueix, assistée par le bureau d'études OUEST AM', **a débuté la phase diagnostic à la rentrée 2022**.

Le diagnostic territorial et l'État Initial de l'Environnement s'appuient sur l'analyse des atouts et contraintes du territoire au regard des données démographiques, des déplacements, des activités économiques, des paysages, des risques, des milieux naturels…

PHASE DIAGNOSTIC, ET APRÈS ?

Ce diagnostic va permettre de **définir les enjeux en termes d'aménagement pour la commune** sur lesquels s'appuie la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du territoire. Ce PADD constitue la colonne vertébrale du PLU, c'est-à-dire qu'il détermine les grands choix communaux qui orienteront le développement de Cherrueix pour les 10 prochaines années (quelle dynamique démographique envisager ? Ou accueillir les nouveaux habitants ? Quels équipements conforter ? Comment protéger les grands espaces naturels ?).

La révision du PLU entrera ensuite dans sa phase règlementaire. Cette phase consiste à **traduire l'ensemble des orientations du projet de PLU à travers un règlement à la fois écrit et graphique**. Ce règlement donne l'ensemble des règles de construction sur le territoire par secteur géographique. La phase règlementaire comprend aussi la réalisation des Orientations d'Aménagement et de Programmation qui précisent les principes d'aménagement à respecter sur les secteurs d'urbanisation future de la commune.

Comment participer aux réflexions concernant la révision du PLU ?

Nous rappelons que tous les habitants peuvent s'informer et apporter leur contribution à l'étude de la révision, faire part de leurs observations, de leurs éventuelles attentes ou préoccupations relatives au développement de la commune, et à la prise en compte de leur cadre de vie à travers **plusieurs moyens** :

- **La transmission d'observations ou de suggestions** sur un registre mis à disposition du public en mairie,
- **Lors des réunions publiques** qui seront organisées à chaque grande étape de la révision du PLU.

Des informations concernant l'avancement de la procédure vous seront régulièrement transmises par le biais :

- De publications dans le présent bulletin municipal ou sur le site internet de la commune,
- D'une exposition évolutive en mairie.

MERCI AUX ASSOCIATIONS QUI ANIMENT ET FONT VIVRE LE LIEN SOCIAL SUR LA COMMUNE

1 Fête de la musique « slam et rap » à l'école organisée par les enseignantes, l'association des parents d'élèves et génération fitness).

2 Char à voile : les pilotes ont été invités à la mairie de Cherrueix notamment Amaury Martin, sacré Champion de France en 2022 pour la 11e fois en classe promo.

3 ACCA : L'association communale de chasse agréée a initié les jeunes et les moins jeunes à la chasse à l'aigle américain.

4 L'association de la baie en fête a organisé en 2022 le marché de Noël en partenariat avec Dzien Dobry La Pologne pour le Téléthon et animé par génération fitness.

RENOUVELLEMENT

Le CAP Cherrulais a renouvelé son bureau comme suit :

- Présidente : Cindy Chistrel (Poissonnerie Chistrel)
- Vices-présidentes : Annabelle Neau (Le Train Marin Cherrueix) et Elodie Geffroy (Elodie Bien-être)
- Secrétaire : Valentin Oge (Boulangerie-pâtisserie L'artisan Cherrueix)
- Secrétaires adjoints : Cédric Nicolas (Viveco - épi service) et Audrey Derrien (Oa event's)
- Trésorier : Fred Legrand (FLG)
- Trésorière adjointe : Sandrine Ponaire (Chez La Sardine).

LES POINTS ACCUEIL EMPLOI VIENNENT À VOUS

Afin de favoriser l'emploi et la formation sur le territoire, **vous pouvez prendre rendez-vous au 02 9980 1977** pour un rendez-vous en mairie de Cherrueix avec une conseillère emploi les mardis matins.

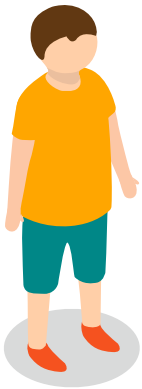

CENTRE DE LOISIRS À CHERRUEIX

Le centre de loisirs du Lion d'or ouvrira cet été, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, pour les enfants de 3 à 12 ans. Les inscriptions se font sur le site internet de la communauté de communes.
Contact : 06 70 01 66 98 et acmclv@ccdol-baiemsm.bzh

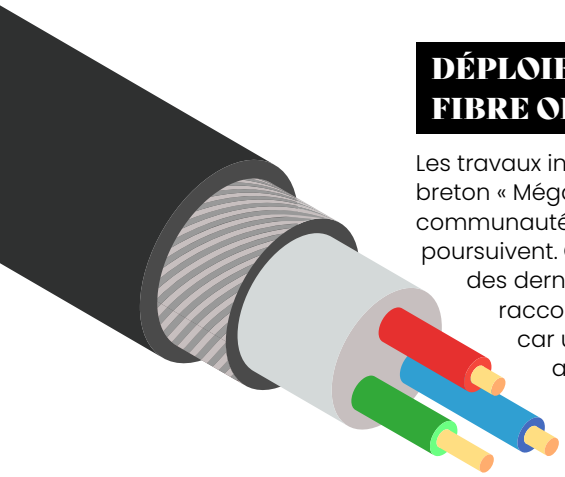

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Les travaux initiés par le syndicat breton « Mégalis Bretagne » sur la communauté de communes se poursuivent. Cherrueix devrait être une des dernières communes à être raccordée par fibre optique car une des premières à avoir bénéficié de la montée en débit en 2015. La fin des travaux sur Cherrueix est estimée en 2025. **L'ouverture à la commercialisation interviendra environ trois mois après la fin des travaux.**

LES ACTUALITÉS DU SAGE DES BASSINS CÔTIERS DE LA RÉGION DE DOL-DE-BRETAGNE

La Commission Locale de l'Eau lance une nouvelle campagne d'analyses bactériologiques sur les fleuves côtiers de la Baie du Mont Saint-Michel visant à améliorer la qualité des eaux littorales. Elle souhaite aussi étudier la biodiversité marine en baie.

EXPOSITION À LA MAISON DU TERROIR ET DE LA GASTRONOMIE

Jean-Marc Quéru, photographe amateur cherrulais a valorisé les légumes de la baie avec ses photos en 2022. En 2023, il remet le couvert **avec des photos sur le thème des laisses de mer...**

FOCUS SUR

CHANGEMENTS CONCERNANT LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mt St Michel a repoussé la mise en place de la part incitative de la future redevance et l'implantation des bornes collectives. Elle doit cependant fournir des prestations identiques pour l'ensemble des usagers.

Il s'agit d'une part d'une harmonisation de la facturation, afin que les deux anciennes communautés de communes fusionnées aient le même mode de facturation. Actuellement, les communes de l'ancienne communauté de Dol-de-Bretagne sont soumises à la taxe, adossée à la taxe foncière, alors que les communes de l'ancienne communauté de Pleine-Fougères ont une facturation au nombre de personnes dans le foyer. **À compter du 1er janvier 2024, tous les usagers seront facturés en fonction du nombre d'habitants dans le foyer.**

L'harmonisation du service concerne d'autre part les fréquences de collecte. Ainsi, le deuxième passage de collecte des ordures ménagères l'été sur Cherrueix et Vivier-sur-Mer est supprimé dès 2023 (sauf pour les hôteliers, campings, restaurateurs pour qui la 2e collecte se fera le jeudi). Les ordures ménagères seront donc collectées le lundi toute l'année, et le tri sélectif (sacs jaunes) reste collecté le vendredi.

AGENDA 2023

QUAND ?	QUOI ?	QUI ?	OÙ ?
8 JUILLET	Fête de la mer et des littoraux	Mairie, associations, professionnels	Rue de la plage
8 JUILLET	Inauguration de l'exposition du Concours photo « hors les murs »	Mairie	Dans le bourg
13 JUILLET	Feu d'artifice	Mairie	Grève
13 JUILLET	Repas	Associations des chasseurs	Maison du temps libre
13 JUILLET -24 AOÛT	Marchés d'été de 17h à 20h	Mairie	Bourg
15 -16 JUILLET	Vide grenier – brocante	La baie en fête	Devant Mascaret, D797
26 -27 AOÛT	Grand prix de Bretagne de char à voile	Noroît Club	Grève
8 -9 DÉCEMBRE	Marché de Noël – Téléthon	La Baie en fête et DDLP	Maison du temps libre
DÉCEMBRE	Tombola de Noël	CAP Cherrulais	Commerces

HORAIRES ET CONTACTS

- **Mairie**: du lundi au vendredi: 8h45-12h30 et le vendredi: 14h30-17h30
  1, rue Théophile Blin 35120 Cherrueix. Tél. 02 99 48 95 79 ou mairie.cherrueix@wanadoo.fr
  Informations: www.cherrueix.fr, Facebook & www.intramuros.org/cherrueix
- **Agence postale**: du lundi au vendredi: 9h-12h - Fermeture le samedi. Tél. 02 99 48 93 45.
- **Bibliothèque**: lundi: 16h-18h, mercredi: 15h-17h, mercredi et samedi: 10h-11h30.
  Cet été: lundi: 16h-18h, Jeudi: 16h-18h, samedi: 10h-11h30. Tél. 02 99 80 86 34.

Si vous constatez que votre bac déborde, le service « Déchets » de la Communauté de communes reste à votre disposition pour vous accompagner dans ces changements

N° VERT GRATUIT
0 805 691 343

CHERRUEIX

Marché d'été

13 juillet au 24 août

Tous les jeudis
17h-20h

Créateurs et Producteurs

Animations

Imprimerie Doloise - 02 99 48 13 21